



## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la susdite Ville, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Warwick le 17 août 2020 à 19 heures 30 au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick, Québec.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

**1. Demande de madame Lise Lefebvre (2020/23) :**

Demande de madame Lise Lefebvre, concernant l'immeuble situé au 60, rue Richardson, lot 4 905 946 et ayant pour objet, si la demande est accordée, de permettre la construction d'un garage avec une marge latérale de 0,80 mètre contrairement aux 4 mètres prescrits à l'article 5.3.2 f) du Règlement de zonage numéro 270-2019.

**2. Demande de Gestion André Desharnais inc. (2020/24) :**

Demande de monsieur Nicolas Côté, président de Construction Savco inc., mandaté par Gestion André Desharnais inc. concernant les immeubles situés au 6 et 8, rue Brindle, lot 6 300 343 et ayant pour objet, si la demande est accordée, de permettre une profondeur moyenne de lot de 42,33 mètres et de 42,44 mètres comparativement aux 45 mètres prescrits à l'article 4.3.3 Tableau 3 du Règlement de lotissement numéro 271-2019.

**3. Demande de madame Laurence Pellerin et monsieur Olivier Légaré (2020/25) :**

Demande de madame Laurence Pellerin et monsieur Olivier Légaré concernant l'immeuble situé au 25, rue Desharnais, lot 4 906 437 et ayant pour objet, si la demande est accordée de permettre un agrandissement arrière de la résidence avec une marge de recul arrière de 6,4 mètres comparativement aux 8 mètres prescrits à l'article 5.3.2 (f) du Règlement de zonage numéro 270-2019.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes soit par une consultation écrite par courriel [ville@ville.warwick.qc.ca](mailto:ville@ville.warwick.qc.ca) ou sur les médias sociaux, soit par Facebook ou le site Internet [www.villedewarwick.quebec](http://www.villedewarwick.quebec), et ce, avant le 17 août à midi.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce dixième jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt.

**Lise Lemieux, DMA**  
**Directrice générale**  
**et secrétaire-trésorière**